

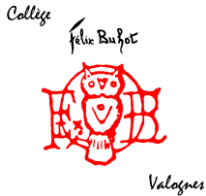
Valognes, le 25 juin 2018

Aux parents d'élèves



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Objet : organisation de la fin d'année scolaire

Madame, Monsieur,

Voici quelques précisions sur l'organisation de la fin de l'année scolaire au collège Félix Buhot :

⇒ Le collège F. Buhot est centre d'écrit pour les épreuves du brevet qui se dérouleront les 28 et 29 juin. **En conséquence, aucun cours ne sera assuré les 28 et 29 juin. D'autre part, les classes de 3^{ème} n'auront pas cours le mercredi 27 juin, en raison de la nécessité de préparer les salles d'examen.** Les élèves de 3^{ème} auront deux journées de révision organisées au collège les 25 et 26 juin, dans les matières des épreuves écrites : français, mathématiques, histoire-géographie, sciences.

⇒ Le vendredi 29 juin après-midi, à l'issue de la dernière épreuve du brevet, les élèves de 3^{ème} se verront remettre leur notification d'affectation en lycée, ainsi que l'exeat. Veuillez noter qu'aucun exeat ne sera délivré si l'élève n'a pas remis tous ses livres, ou en cas de créance de cantine non soldée.

⇒ Le collège ré-ouvrira le 2 juillet. Toutefois, un emploi du temps adapté sera mis en place, en fonction du nombre d'élèves présents, et des disponibilités des enseignants qui seront sollicités pour les corrections de copies du brevet et dans différentes réunions de préparation de rentrée. A partir du jeudi 5 juillet, des activités organisées par les enseignants et les personnels de vie scolaire seront proposées aux élèves présents. La restauration restera ouverte du 2 au 6 juillet inclus.

⇒ **Aucun cours ne sera assuré le vendredi 6 juillet après-midi**, en raison de la tenue de réunions de l'équipe pédagogique concernant la préparation de la rentrée scolaire.

⇒ Enfin, je tiens à vous préciser les points suivants:

- Jusqu'à la fin de l'année scolaire, les élèves devront continuer à respecter scrupuleusement le règlement intérieur,
- Tous les élèves devront continuer à accomplir le travail scolaire qui leur est demandé jusqu'à la fin des cours. Cette consigne s'applique en particulier aux élèves de 3^{ème} afin d'assurer la meilleure réussite possible au brevet.
- Aucun écart de comportement, ni jeux inappropriés dans la cour, ne seront tolérés : tout manquement de votre enfant à ces règles sera immédiatement sanctionné.
- En cas d'absence prévue de votre enfant au cours de l'une de ces journées, nous vous demandons d'en informer la vie scolaire en temps utile.
- La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre 2018 à 8H30 pour les 5èmes, 4èmes, 3èmes, et à 9H30 pour les 6èmes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**COLLÈGE
FELIX BUHOT**

**Le Principal,
Florent REMEUF**

Téléphone
02 33 40 03 45
Télécopie
02 33 40 14 91
Mél.
Ce.0500096H
@ac-caen.fr

<http://college-buhot.etab.ac-caen.fr/>

40, rue Saint-Lin
BP 305
50700 VALOGNES

Florent REMEUF